Atropine 0,3%, collyre – [atropine (sulfate)]

PUBLIÉ LE 27/08/2025 - MIS À JOUR LE 06/01/2026

ARRÊT DE COMMERCIALISATION 29/12/2025

DCI
Atropine (sulfate)
Indications
Traitement des inflammations uvéales :

- Uvéites antérieures (iritis, iridocyclites) et postérieures ;
- Réactions uvéales secondaires à une agression ou un traitement chirurgical.

Cycloplégie pour réfraction (indispensable chez l'enfant strabique) en particulier en présence d'un strabisme accommodatif.

Dans certains cas utilisation pour réaliser une pénalisation optique dans le traitement de l'amblyopie en particulier unilatérale.
Laboratoire exploitant
Alcon SAS

Observations particulières

- Arrêt de commercialisation au 29 décembre 2025

Courrier du laboratoire en date du 29/09/2025

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code la Santé Publique).
Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.

Voir toutes les produits



PUBLIÉ LE 24/09/2025 - MIS À JOUR LE 18/03/2026

Les collyres d'atropine 0,5% peuvent être utilisés avec prudence chez les nourrissons et les enfants

de moins de 3 ans

SURVEILLANCE
PHARMACOVIGILANCE